

Compte rendu de la réunion du Conseil de VALE

Tenue en Sorbonne, le jeudi 8 décembre 2011

Présents : Élisabeth ANGEL-PEREZ – Pascal AQUIEN – Geneviève COHEN-CHEMINET – Marie-Céline DANIEL – Sandrine DECHAUME – Mélody ENJOUBAULT – Pierre ISELIN – Sarah MONTIN – Anne-Florence QUAIREAU – François SAMMARCELLI

Secrétaire de séance : Marie-Céline DANIEL

La séance est ouverte à 14h08.

L'ordre du jour est annoncé par Pierre ISELIN comme suit :

1. Demandes d'adhésion
2. Budget 2012
3. Demandes de financement pour les missions
4. Subventions pour les colloques
5. Site Internet

Pierre ISELIN précise que Sandrine DECHAUME, recrutée par l'équipe pour l'année 2011-2012 (voir compte rendu du conseil du 15 septembre 2011), a été conviée exceptionnellement à la réunion du Conseil, afin de se familiariser avec les dossiers en cours. Chacun l'accueille avec enthousiasme.

À la demande de Pierre ISELIN, le compte rendu du Conseil tenu en Sorbonne le 15 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

1. Demandes d'adhésion

Mme KREIKENMAYER a demandé que les effectifs de l'équipe d'accueil soient recensés pour cette nouvelle année. Pierre ISELIN annonce qu'une seule nouvelle adhésion a été confirmée. Élisabeth ANGEL-PEREZ suggère que l'on imagine un statut de membre associé, qui permettrait à l'équipe d'accueillir pour de courtes périodes des chercheurs (post-doc ou autres) venus d'autres universités. Cette appartenance temporaire ne donnerait lieu à aucun financement, mais éventuellement à une aide administrative pour obtenir accès aux bâtiments de l'Université ou à la bibliothèque. Le Conseil approuve cette initiative.

Sont alors évoqués les cas de demandes de rattachement à 100% de collègues d'autres universités. Pierre ISELIN précise que, si ces demandes témoignent du rayonnement de VALE au-delà de Paris IV, elles ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de l'équipe pour les dotations financières, qui n'intègrent que le nombre de membres publiant internes.

2. Budget 2012

Pierre ISELIN rappelle le contexte dans lequel s'est tenue la dernière réunion du Conseil (voir compte rendu). Les 4 500 euros qui avaient été repris à VALE ont été récupérés, et ont pu être affectés à des dépenses de fonctionnement. Il confirme que l'essentiel des factures ont été honorées, mais ajoute que des lettres de relance pour des factures impayées de 2010 continuent à lui parvenir, pour une somme globale de 350 euros environ. Ces cas litigieux sont transmis au Service de la Recherche, à charge pour lui de les régler.

Pierre ISELIN annonce que la dotation pour 2012 sera 6% inférieure à celle de l'année passée. Cela représente 18 925 euros, soit une diminution de 1 200 euros environ. Toutes les équipes de recherche sont concernées par de telles baisses de budget.

En ce qui concerne la situation actuelle, Pierre ISELIN précise que les dépenses pour le colloque sur les Métamorphoses de la Voix ont été totalement engagées, même si certains remboursements n'ont pas encore été effectivement effectués. La ligne de crédit ouverte pour le colloque Arcadias a été épuisée, avec un reliquat de 980 euros rendu au budget global de l'équipe. Élisabeth ANGEL-PEREZ rappelle que ces deux colloques ont été financés grâce au concours du PRITEPS (UMS théâtre). Pierre ISELIN en profite pour souligner que la contribution de l'UMS ainsi que le recouvrement des factures impayées par les services de l'université s'élèvent à 8 000 euros environ ; cela signifie que les sommes disponibles pour l'année 2012 seront en fait sensiblement inférieures aux sommes effectivement utilisées par l'équipe en 2011. Il est peu probable que le budget de l'équipe laisse apparaître un reliquat conséquent à la fin de l'année.

Pour l'instant, le budget 2012 se présente comme suit :

Fonctionnement	14 625 euros
Investissement	1 500 euros
Personnel	2 800 euros
Total	18 925 euros

Les membres du Conseil s'accordent sur le fait que la part du budget consacrée aux frais de personnel devrait être revue à la baisse, puisque depuis des années l'équipe n'a pas de frais de cette nature.

3. Demandes de financement pour les missions

Pierre ISELIN rappelle la règle définie lors d'une précédente réunion du Conseil : chaque membre de l'équipe peut demander à VALE une participation à ses frais de mission à hauteur de 600 euros par an maximum, dans la limite des ressources de l'Équipe. Ces sommes sont définies comme suit :

Destination	Somme allouée
Amérique, Afrique, Asie	600 euros
Europe	400 euros
France	200 euros

Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées pour les membres de l'équipe ayant de multiples engagements pendant une année.

4. Subventions pour les colloques

En préambule, Pierre ISELIN consulte le Conseil sur la part représentée dans le budget par le financement des colloques. À un moment où les dotations sont restreintes, des financements de colloque trop généreux risquent d'obérer la prise en charge des frais de mission. Les membres du Conseil soulèvent que le rayonnement de l'équipe étant d'abord lié à l'organisation des colloques, il semble logique que ces subventions soient maintenues. Cependant les règles d'allocation des fonds pourraient être revues par le Conseil si la situation financière le nécessitait. Il est aussi décidé de privilégier le financement des colloques directement organisés par l'équipe, dont le montant peut s'élever à 1 000 euros par journée de colloque.

Les colloques prévus en 2012 sont les suivants :

- Textes vus / Images lues (22-24 mars 2012)
- & Now (7-10 juin 2012)
- La corporalité dans l'œuvre de Walter Scott (5-6 juillet 2012)

Geneviève COHEN-CHEMINET présente brièvement le colloque & Now, qui est une initiative conjointe de Paris III, Paris IV et Paris X. La journée d'étude d'ARP sur le dispositif s'intégrera au colloque.

Les allocations sont réparties comme suit :

Textes vus / Images lues	2 000 euros
& Now	1 000 euros
Scott	1 800 euros
Total	5 800 euros

François SAMMARCELLI détaille le budget prévisionnel du colloque Textes vus / Images lues :

VALE	3 000 euros
Conseil scientifique	2 250 euros
UFR	700 euros
École doctorale	700 euros

5. Site internet

S'engage ensuite une discussion sur le site Internet de l'équipe et l'intégration du laboratoire junior OVALE en son sein. Pour les doctorants, Sarah MONTIN rappelle que les représentantes des doctorants ont essayé sans succès de faire créer une page « OVALE » sur le site de l'équipe. Face à l'absence de réaction du programmeur Nicolas KERN, Marie-Céline DANIEL précise qu'elle a réitéré la demande le 7 décembre, sans résultat à ce jour.

Pierre ISELIN et Élisabeth ANGEL-PEREZ saisissent l'opportunité d'évoquer plus largement la question du site Internet, de sa conception et de sa mise à jour, ainsi que des relations entre Nicolas KERN et l'Université. Le Conseil convient que le site nécessiterait une refonte partielle, afin d'être plus lisible. Tout le monde s'accorde sur le caractère essentiel d'un site mis à jour et aisément utilisable. Au-delà des simples compétences de Nicolas KERN, Marie-Céline DANIEL et Geneviève COHEN-CHEMINET soulignent que le travail sur le site est

chronophage, et qu'elles auraient besoin d'aide pour l'améliorer. Elles insistent sur le fait que ce ne sont pas les capacités du programmeur, mais son manque d'initiative et son attitude vis-à-vis de l'administration qui sont parfois problématiques. Dans ces conditions, Élisabeth ANGEL-PEREZ évoque la possibilité de ne pas reconduire son contrat. Les membres du Conseil décident de faire parvenir un courrier à Nicolas KERN, dans lequel seront détaillées les tâches qui lui incombent (amélioration et mise à jour du site) ainsi que les conditions de sa rémunération (semestrielle et non annuelle). S'il accepte les termes de cet accord, alors le contrat sera reconduit en février. S'il les refuse, il faudra trouver un autre programmeur avec qui travailler. Marie-Céline DANIEL et Geneviève COHEN-CHEMINET soulignent que le budget très limité de l'équipe ne rendra pas cette tâche aisée. Élisabeth Angel-Perez suggère d'entrer en contact avec le CELSA, dont un des étudiants pourrait être recruté au titre de comme stagiaire. Sandrine DECHAUME et Sarah MONTIN proposent de contacter d'autres professionnels.

La séance est levée à 17h30.